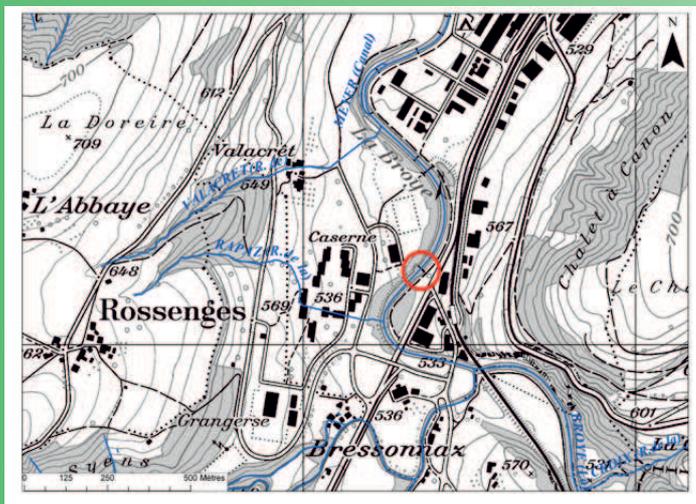


Seuil de Valacrêt (Moudon) *Rétablissement de la migration piscicole*



Contexte :

En amont de Moudon la migration des poissons dans la Broye est entravée par la présence de plusieurs obstacles (seuils et barrages). Le seuil de Valacrêt est un de ces ouvrages, il possède une chute totale de 160 cm. Malgré la présence d'une passe rustique en rive droite, l'obstacle est considéré comme infranchissable car l'écoulement à travers cet ouvrage est trop rapide et turbulent.



Objectifs :

- Permettre aux principales espèces piscicoles migratrices de franchir le seuil de Valacrêt,
- Favoriser le passage des petites espèces accompagnatrices et libérer 6 km de ce cours d'eau



Chantier :

Date : Novembre - Décembre 2008

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (ECF des mesures piscicoles vaudoises)

Entreprise de construction : Roger Barbey génie civil SA

Bureaux partenaires :

Groupement ACOR

AquaVision engineering Sàrl, à Ecublens

De Cérenville Géotechnique SA, à Ecublens

GREN Biologie appliquée Sàrl, à Genève

Coûts des travaux et honoraires TTC : 170'000 .-

Travaux effectués :

Arasement de la crête du barrage en-dessous du niveau d'eau aval et reprise du lit en amont par l'exécution d'une rampe de 12 mètres de longueur, de 7% de déclivité, constituée de blocs d'enrochement proéminents permettant de provoquer des écoulements préférentiels, favorables à la migration des poissons.